

Antoine MADELÉNAT - ACMH

32, rue de l'hôtel des postes

06 000 Nice

MADELÉNAT 
ARCHITECTURE

RAPPORT DE PRÉSENTATION

Alpes-Maritimes

Observatoire de la Côte d'Azur

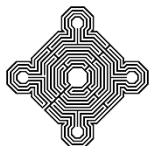
PAVILLON HENRI CHRÉTIEN

(classé M.H pour les façades et les toitures,
arrêté du 24/10/1994)

Restauration et réhabilitation de la Bibliothèque



MONUMENT



HISTORIQUE

JUILLET 2022



Observatoire
de la CÔTE d'AZUR



SOMMAIRE

FICHE DE RENSEIGNEMENT	3
PRÉAMBULE	4
RAPPORT DE PRÉSENTATION	5
DESCRIPTION DU MONUMENT	5
Extérieur	5
Intérieur	7
HISTORIQUE	8
Travaux ultérieurs à la construction.....	12
ANALYSE PATRIMONIALE ET CRITIQUE D’AUTHENTICITÉ	14
DIAGNOSTIC	19
PARTI DE RESTAURATION	20
PROGRAMME D’OPÉRATION	21
MENTIONS LÉGALES & CONTACT	23



FICHE DE RENSEIGNEMENT

Région :	PACA
Département :	Alpes-Maritimes
Commune :	Nice et La Trinité
Adresse :	300, boulevard de l'Observatoire - 06300 Nice
Cadastre :	000 IB 1
Superficie :	116 750 m ²
Propriétaire :	Observatoire de la Côte d'Azur
Adresse propriétaire :	Boulevard de l'Observatoire - 06304 Nice
Protection :	Classé partiellement M.H. par arrêté le 24 octobre 1994 (façades et toitures du grand bâtiment d'administration et de la bibliothèque) Inscrit M.H. par arrêté le 6 juillet 1993 (terrasses et murs de soutènement) Label Patrimoine du XXe siècle depuis le 1 ^{er} mars 2001 (ensemble du site de l'Observatoire)
Destination :	Observatoire d'Astronomie Bibliothèque et bâtiment de l'administration
Périodes de construction :	Entre 1881 et 1892



(source : cliché datant de mars 2018 © Madélnat Architecture)



PRÉAMBULE

L'Observatoire de la Côte d'Azur (OCA) est un établissement public créé en 1988 et établi sur trois sites du département des Alpes-Maritimes : le Mont-Gros, le plateau de Calern et le pôle de Sofia Antipolis.

Le site du Mont-Gros est créé à l'initiative et grâce aux moyens de Raphaël BISCHOFFSHEIM¹ qui acquiert en 1879 un terrain d'une superficie d'environ 32 hectares formé de plusieurs parcelles, partagées entre les communes de Nice et de la Trinité. Le commanditaire fait appel à l'architecte Charles GARNIER pour concevoir le projet architectural dont les travaux dureront de 1881 à 1892. L'architecte dispose les bâtiments dans l'espace comme des « fabriques de jardin ». Leur écriture architecturale évoque le style néoclassique, avec des références vernaculaires qui se caractérisent par leur style éclectique et leurs tuiles vernissées, tout en privilégiant un pragmatisme fonctionnel permettant d'abriter les instruments techniques et d'observation.

L'ensemble est inauguré en octobre 1887 et donné à l'Université de Paris en 1899, avant d'être rattaché à l'université de Nice jusqu'à la création de l'Établissement Public de l'OCA en 1988. Plusieurs bâtiments dont certains abritant des instruments sont créés dans les années 1930 par l'architecte Honoré AUBERT et 1960 par l'architecte René LIVIERI, la plus remarquable étant le restaurant.

La politique conduite par l'établissement public de l'OCA est de maintenir la recherche au plus près de la diffusion de la connaissance. Un compromis a été recherché avec le ministère de la Culture entre l'usage et la conservation des bâtiments protégés au titre des Monuments Historiques. Afin de favoriser l'usage et l'évolution des instruments, seuls sont protégées les enveloppes bâties et les socles des instruments. Le directeur de l'OCA, qui est favorable à l'ouverture au public du site et désireux de doubler le nombre de visiteurs (aujourd'hui, le site reçoit 8 000 à 10 000 visiteurs par an), a décidé d'engager des travaux sur certains bâtiments. Le projet de restauration du « grand bâtiment d'Administration et de la Bibliothèque », appelé aujourd'hui Pavillon Henri Chrétien² (PHC), s'inscrit dans cet objectif et se révèle être une priorité.

En mai 2022, l'Observatoire de la Côte d'Azur a missionné l'agence Madelénat Architecture pour réaliser les études de la restauration et de la réhabilitation de la bibliothèque situé dans le corps de bâtiment central du Pavillon Henri Chrétien.

¹ Raphaël BISCHOFFSHEIM (1823-1906) est un fils de banquier hollandais. Lui-même banquier et centralien, il se prend de passion pour l'astronomie.

² Henri CHRÉTIEN (1879-1956) est un astronome, ingénieur opticien, professeur et inventeur français qui s'est distingué pour ses recherches en optique et ses applications à l'astronomie.

RAPPORT DE PRÉSENTATION

DESCRIPTION DU MONUMENT

Extérieur

La Pavillon Henri Chrétien regroupe trois corps de bâtiments implantés sur le flanc ouest du Mont Gros qui domine la ville de Nice et la Baie des Anges. Deux pavillons – le pavillon des astronomes célibataires (aile nord) et celui du directeur (aile sud) – s'articulent autour du bâtiment central de la bibliothèque auquel ils sont reliés par deux portiques à arcades.

L'édifice se développe sur une large terrasse aménagée en amont de restanques. Le terrain accidenté est formé d'un massif rocheux calcaire fragmenté dans lequel quelques pins et arbustes prennent racines. L'ensemble est bâti sur un niveau de soubassement en *opus incertum* par lequel les caves sont aménagées. Des emmarchements extérieurs mènent au rez-de-chaussée, tandis que le premier étage est desservi par trois escaliers intérieurs.

Cinq travées régulières composent la façade ordonnancée du bâtiment principal de la bibliothèque dont le rythme est marqué au centre par trois travées en léger retrait. Rappelant le corps central du Théâtre de Monte-Carlo, une frise ornementale en mosaïque souligne la composition. Celle-ci présente deux mascarons sculptés par A. SOUDAIN figurant les allégories des astres solaire et lunaire, dites Le Jour et La Nuit, soulignés par une frise de mosaïque. Les noms de trois astronomes, mathématiciens et physiciens y sont inscrits : Pierre-Simon de LAPLACE (1749-1827), François ARAGO (1786-1853) et Urbain LE VERRIER (1811-1877).



(source : clichés des archives historiques et collections patrimoniales de l'Observatoire de la Côte d'Azur)

Tel que le souligne Michel STEVE³, les grandes baies cintrées en partie supérieure du pavillon central rappellent les « fenêtres thermales » remises à la mode par la Renaissance italienne.

Les parements enduits sont aujourd'hui peints dans une teinte ocre jaune et le premier étage est souligné par une corniche en pierre de taille moulurée.

Les modénatures se distinguent actuellement par une peinture plus orangée.

En vulgarisant les objets célestes en ornements cocasses, GARNIER donne à lire une « architecture parlante » pour évoquer la fonction particulière du lieu : une frise d'étoiles sculptées orne la frise de l'entablement couronnant l'ensemble ; les balustrades et acrotères sont amorties par des dés de globes sculptés. Les garde-corps déclinent le motif du carré et du cercle, symbolisant respectivement la terre et le ciel.



Entablement et terrasse du portique sud (cliché mars 2018 © Madelénat architecture)

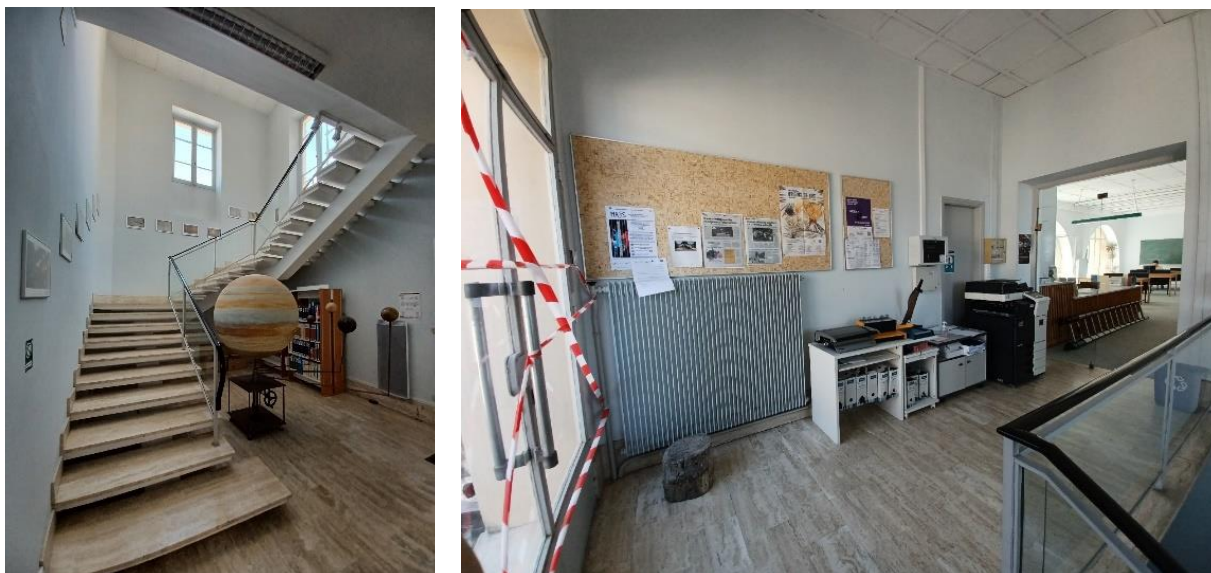


Garde-corps en serrurerie à motifs géométriques (cliché mars 2018 © Madelénat architecture)

³ La Riviera de Charles Garnier, Michel STEVE, Guides d'Azur parcours d'architecture, Demaistre, 1998

Intérieur

L'accès à la salle de lecture s'effectue par un escalier monumental avec garde-corps vitré situé dans l'angle nord-est du corps de bâtiment central.



Escalier monumental et son palier (clichés juin 2022 © Madelénat architecture)

La salle de lecture se compose d'un volume unique de simple hauteur couvert par un faux-plafond en dalles démontables. Le sol est recouvert de dalles de moquette. Des portes vitrées à double vantail donnent accès à l'escalier monumental et à la salle de réunion attenante.

Le mobilier est contemporain et disparate.

Un escalier et un monte-document relie la salle de lecture aux réserves.

La salle de lecture est éclairée par six porte-fenêtre métalliques avec garde-corps à barreaudage droit.

Le plancher est au même niveau que les portes-fenêtres.



Salle de lecture (clichés juin 2022 © Madelénat architecture)

Deux niveaux de réserve ont été aménagés sous la salle de lecture et la salle de réunion.



A gauche : salle de réunion, au centre : réserves, à droite : fenêtres thermales (clichés juin 2022 © Madelénat architecture)

HISTORIQUE

Œuvre rationaliste subtilement décorée, le Pavillon Henri Chrétien répond précisément aux contraintes scientifiques induites par le programme. « Le grand bâtiment d'administration et la bibliothèque » est édifié entre 1883 et 1887. Il constitue le pendant « profane » du Grand équatorial. En créant une terrasse où le panorama terrestre de la baie de Nice s'oppose au panorama céleste donné par les appareils d'observation, GARNIER conçoit l'édifice à l'échelle du site et l'inscrit dans le grand paysage. Le Grand équatorial et le Pavillon Henri Chrétien sont les seuls à être clairement identifiables depuis la ville.



Le PHC vu du ciel

(source : cliché conservé à la DPM, non daté (fin des années 1960 ?)
Archives historiques et collections patrimoniales de l'Observatoire de la Côte d'Azur)

La bibliothèque a été placée à égale distance de tous les édifices d'observation et assez bas pour éviter que les fumées de son calorifère n'obscurcissent les lentilles des appareils.

Tel que le souligne Michel STEVE⁴, le rationalisme de Garnier se rapproche de celui de Claude PERRAULT, exprimé sous Louis XIV (1667) à l'Observatoire de Paris : le sentiment de la nécessité du dépouillement anime les deux artistes.

En effet, le bâtiment adopte un style exprimant son statut : sobriété de l'édifice scientifique, caractère plaisant du lieu de récréation des chercheurs.

La référence italienne, qui reprend les thèmes des villas de Bordighera, est celle de plaisance : balcons en ferronnerie aux motifs incisifs, fenêtres conçues comme de simples rectangles d'ombre dans le nu éclatant du mur enduit. La composition centrale, avec ses trois arcades ornées d'écoinçons de mosaïque. Garnier obtient ici un effet longitudinal vigoureux et plaisant.

L'obturation de la partie inférieure des baies laisse seulement comme ouverture le demi-disque supérieur, ce qui rappelle les « fenêtres thermales » remises à la mode par la Renaissance italienne et fréquentes dans l'architecture néoclassique, surtout religieuse »⁵.

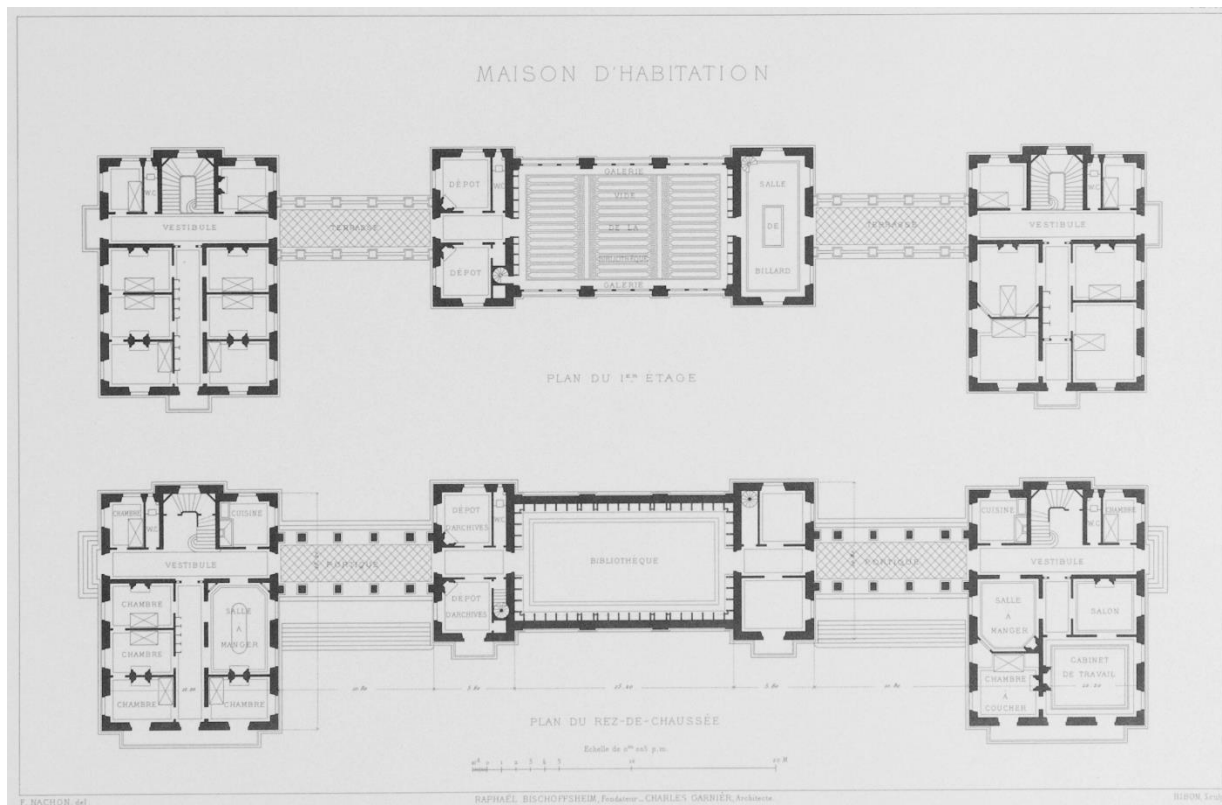


(source : 1887, Eugène DISDERI et Albert COURRET ,
Archives historiques et collections patrimoniales de l'Observatoire de la Côte d'Azur)

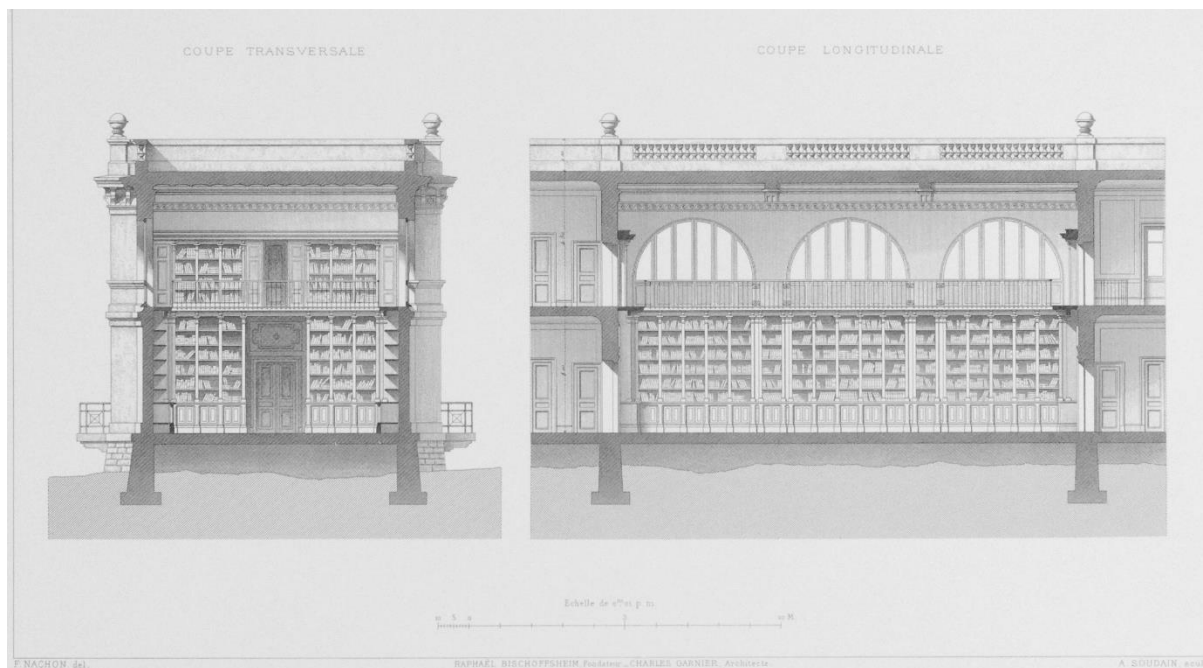
⁴ La Riviera de Charles Garnier, Michel STEVE, Guides d'Azur parcours d'architecture, Demaistre, 1998

⁵ Idib

Peu de documents d'archives ont été conservés jusqu'à nos jours sur le projet et le chantier de Charles GARNIER. Les échanges épistolaires entre Raphaël BISCHOFFSHEIM et le premier directeur de l'observatoire, l'astronome Pierre PERROTIN, conservés aux archives de l'OCA, nous renseignent sur le chantier. Tandis que la construction du PHC a été entamé en 1883, l'aménagement des intérieurs des pavillons d'habitations n'aurait pas été réalisé avant la fin de l'année 1886 : « Je vous apporterai les plans des nouvelles maisons d'habitations. » (12/11/1886).



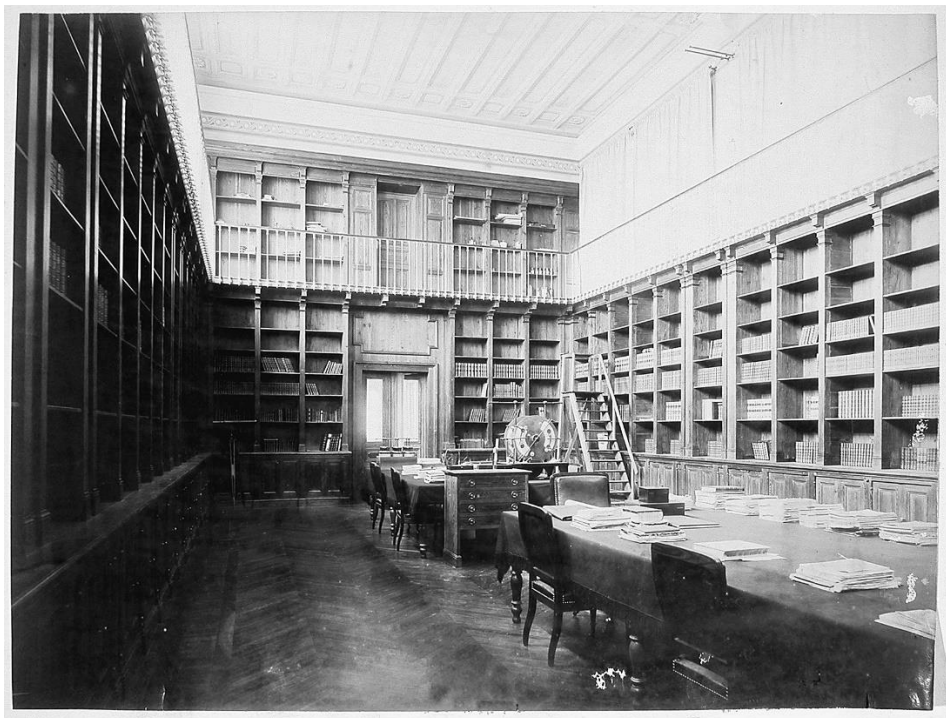
(source : Maison d'Habitation – Plans du rez-de-chaussée et du premier étage, tirée de la réédition de la monographie de Charles Garnier)



(source : Bibliothèque – Coupes transversales et longitudinales, tirée de la réédition de la monographie de Charles Garnier)



(source : 1887, Eugène DISDERI et Albert COURRET ,
Archives historiques et collections patrimoniales de l'Observatoire de la Côte d'Azur)



(source : 1886, Louis-Emile DURANDELLE,
Archives historiques et collections patrimoniales de l'Observatoire de la Côte d'Azur)

Travaux ultérieurs à la construction

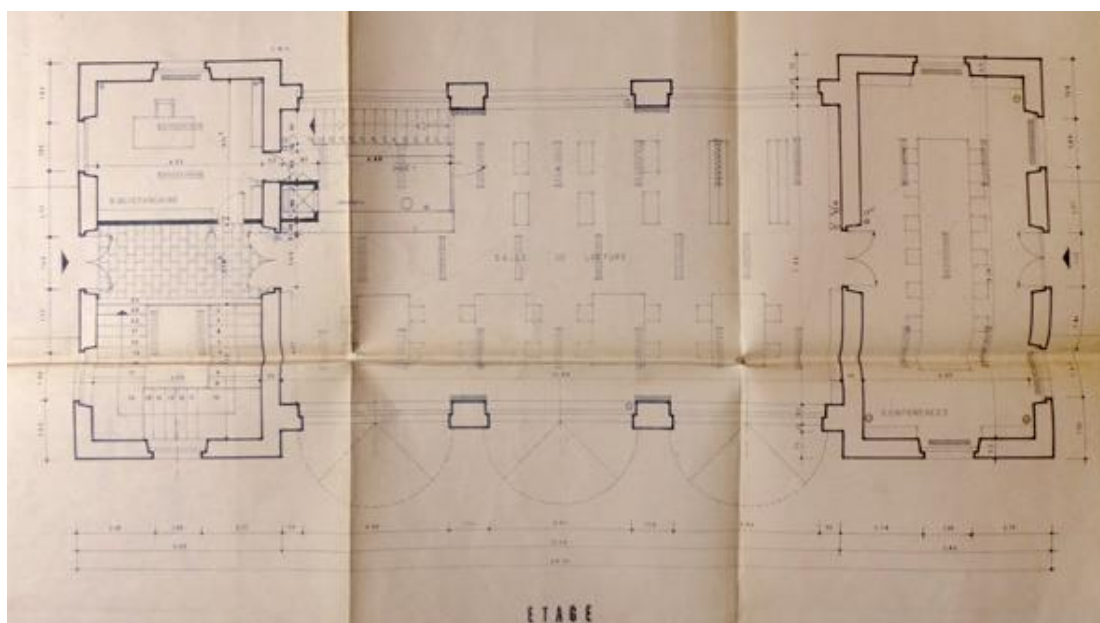
Parmi les travaux entrepris depuis la construction de l'édifice, les plus significatifs sont ceux effectués sous la direction des architectes Louis BLANCHET (Architecte en chef des Bâtiments Civils et Palais Nationaux, Grand Prix de Rome) et René LIVIERI (architecte niçois) en 1965 qui a effectué des travaux de rénovation et de réaménagement des intérieurs.

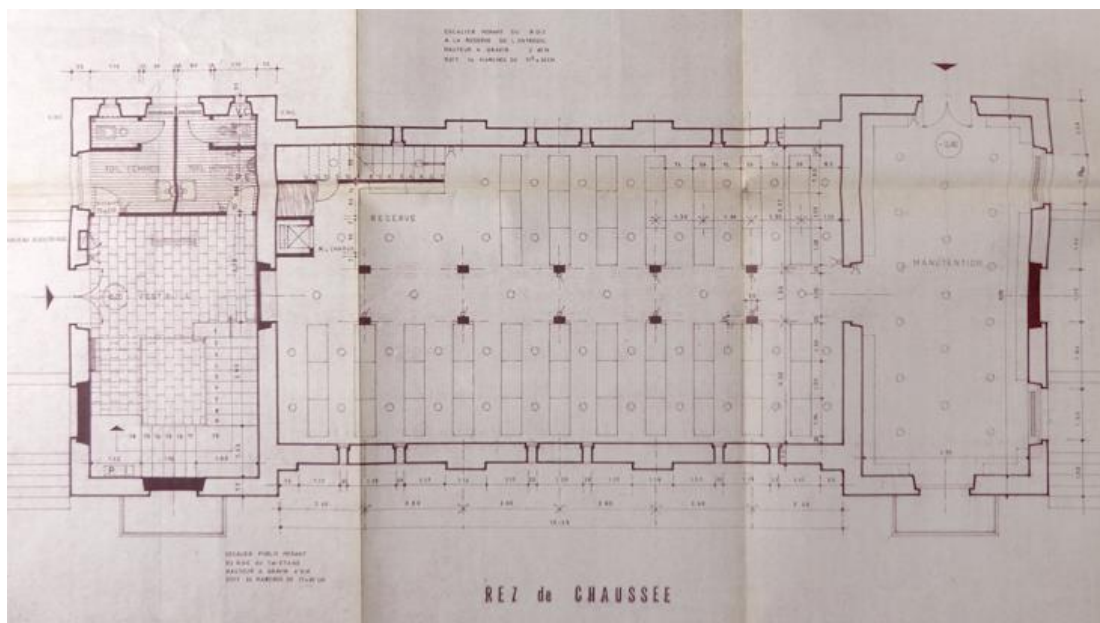
Des recherches menées au service du patrimoine de l'Observatoire de la Côte d'Azur nous ont permis de dresser un inventaire de l'historique des travaux réalisés au Pavillon Henri Chrétien depuis sa construction :

- 1963-1972 : Programme de réhabilitation de l'Observatoire de Nice, par étapes successives durant une dizaine d'années sous la direction des architectes Louis BLANCHET et René LIVIERI
 - 1963 : démolitions préalables à l'aménagement de la bibliothèque :
 - Intérieur : les cloisonnements de la travée nord, les cheminées et conduits de fumées, l'escalier à vis, les revêtements de sols existants, les planchers des rdc ;
 - Extérieur : les ouvrages décoratifs sur le mur d'acrotère, le bandeau courant sur la façade au niveau de l'appui des fenêtres aux extrémités droite et gauche du pavillon central ;
 - 1964-1965 :
 - Réaménagement intérieur de la bibliothèque, compris bouchements de trois baies extérieures (cf. pièces graphiques), création de ventilation des réserves par le percement de 22 trous (0.20x0.20), réfection du dallage de sol en pierres de la Turbie ou de Tourris sur mortier de ciment sur forme en sable, pose de protections solaires (capotes en toiles) sur les baies sud de la bibliothèque ;



- Équipements partiels de la réserve de livres et de la salle de lecture et mobilier pour la salle de lecture et le bureau de la bibliothèque (Mobilier International) ;
- Création d'un sanitaire femme au rez-de-chaussée, compris percement d'une baie (pièce C002) ;
- Installation d'une armoire électrique (mur extérieur, à droite de la porte d'entrée du vestibule) ;
- Réfection des enduits intérieurs de la cage d'escalier menant à la bibliothèque (entreprise LAUGIER) ;
- Aménagement d'une salle de bains et toilettes dans le bâtiment administratif, compris branchement d'un nouveau réseau électrique ;
- 1968 : Installation du chauffage central ;
- 1972 :
 - Restauration des façades, compris reprises partielles des enduits et peintures (brossage, couche d'impression diluée, rebouchage, ponçage et application de deux couches de peinture hydrofuge) ; remplacement de toutes les persiennes ; révision des ferronneries et application peinture laquée 2 couches ; révision des croisées et des portes-fenêtres et application d'une peinture à l'huile ; remplacement des parties défectueuses ou arrachées des bandes de recouvrement en zinc (corniche supérieure et attique) ; nettoyage des soubassements en pierre (brossage à sec, décapage et lavage au jet d'eau) ;





Plans d'exécution pour le réaménagement de la Bibliothèque

(source : LIVIERI architecte, 1963, Archives historiques et collections patrimoniales de l'Observatoire de la Côte d'Azur)

- 1984-1985 : Réfection des cages d'escalier et des bureaux des rdc et 1er étage, compris lessivage et révision des fonds des plafond, élévations et menuiseries, reprise des fissures, couche d'impression et 2 couches de peinture glycérophtalique ;
- 1987-1991 : Aménagement de l'atelier de manutention et labo photo en réserve d'archives (pièces C004 et C005) ;
- 1999 : Travaux dans la salle de lecture de la bibliothèque :
 - o Dépose du papier peint existant et application d'une peinture glycéro, remplacement de l'ancienne moquette ;
 - o Réfection de l'installation électrique et éclairage intérieur (Entreprise DOMO) ;
 - o Pose de films de protection solaire anti-rayures sur vitrages intérieurs, 79% énergie solaire rejetée (garantie 7 ans) ;
- 2003 :
 - o Travaux de réfection de la zinguerie en couverture et pose de laine de roche sur les planchers des combles ;
 - o Travaux de restauration des fresques d'un bureau témoin (Antoine GRISI, ABF) ;
- 2010 : Remplacement de la porte nord donnant accès au bâtiment de la bibliothèque à l'étage
- 2017 : Raccordement du Pavillon Henri Chrétien au tout à l'égout ;
- 2022 : Travaux sous la maîtrise d'œuvre d'Antoine Madelénat :
 - o Réfection des couvertures des pavillons latéraux nord et sud.
 - o Réfection des étanchéités des terrasses des galeries.

ANALYSE PATRIMONIALE ET CRITIQUE D'AUTHENTICITÉ

L'Observatoire de la Côte d'Azur connaît une situation financière difficile depuis la Première Guerre Mondiale qui est aggravée par la Seconde, au point qu'il ne reste que cinq scientifiques en 1950 et que deux instruments en fonctionnement ; les bâtiments sont alors délabrés et le domaine est de plus sinistré



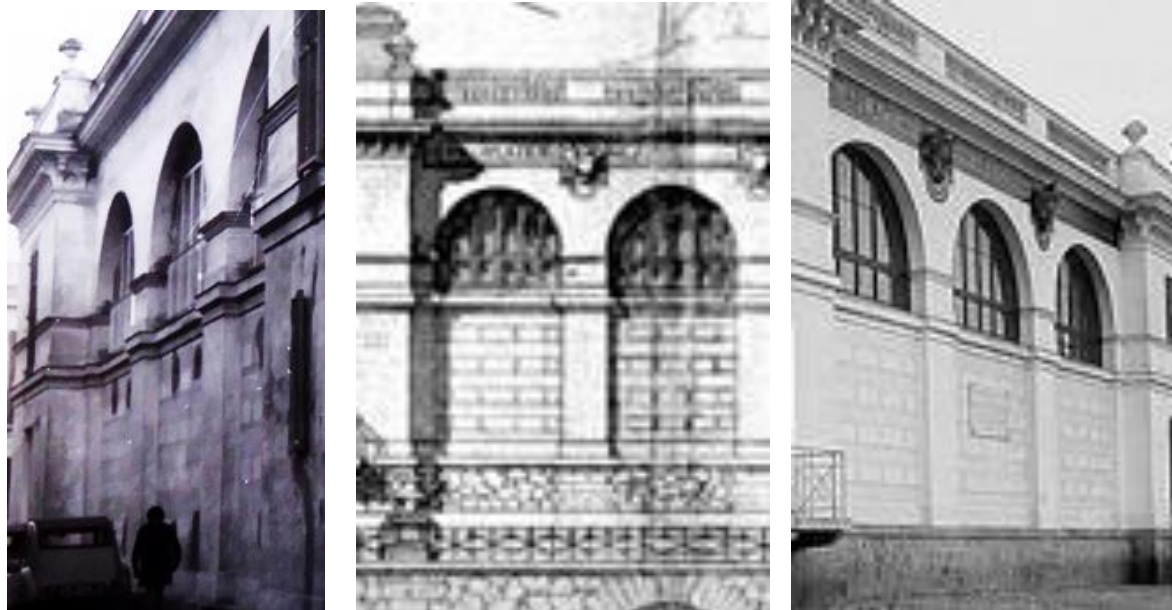
par l'incendie de 1959. La renaissance de l'établissement dans les années 1960, dans un contexte économique national redevenu florissant, nécessitait des travaux importants et urgents. C'est dans ce contexte que LIVIERI rénove le PHC et la priorité est mise sur l'accueil des scientifiques et le développement de la recherche. La bibliothèque est alors enrichie de collections modernes, nécessitant la création de surfaces supplémentaires qui allait entraîner des modifications importantes du pavillon central de GARNIER.

Les façades du bâtiment nous sont parvenues dans un très bon état d'authenticité, les modifications effectuées par LIVIERI restant finalement assez modestes. Seules les fenêtres thermales sont remplacées par des portes-fenêtres justifiées par la création du plancher de la salle de lecture au niveau de la coursive d'origine.

Les contrevents persiennés qui présentent un intérêt pour le confort d'été, sont conservés jusque ces dernières années. Singulièrement, ces contrevents, que GARNIER n'a pas renié dans les villas contemporaines à Bordighera, n'apparaissent pas dans le projet d'origine. Ils apparaissent pourtant sur les photographies de 1887 et peuvent donc être considérés comme des éléments d'origine – nécessitant des adaptations puisque certains trumeaux se trouvent trop étroits pour permettre de rabattre les contrevents. Les persiennes, qui avaient été rénovés par LIVIERI en 1972, seront finalement déposés et détruits il y a une dizaine d'année pour des raisons de sécurité. S'ils sont aujourd'hui bien documentés par les photographies, le noir et blanc ne permet pas aujourd'hui d'en déduire la couleur même si le contraste nous permet d'affirmer qu'elle était sombre.

Plus regrettable est la disparition du décor de bossages en table du pavillon central, recouvert ou détruit lorsque les façades sont repeintes. Ce décor, endommagé par le réseau de grilles de ventilation des réserves, est probablement encore conservé sous la couche de peinture, comme le sont les décors intérieurs des galeries à arcades.

On peut enfin regretter la teinte de la façade, repeinte par LIVIERI dans des teintes jaunes dont la matière et les pigments artificiels sont fades et d'un effet médiocre. Les photographies noir et blanc datant des années 1960 (cf iconographie annexe) et des sondages nous permis de confirmer que les façades sont blanches à d'origine et les menuiseries vertes ; les éléments d'architecture tels que bandeaux, corniches et frise d'étoiles, sont déjà modulés par une teinte différente de celle des élévations.



Les décors de faux appareil disparus du pavillon de la bibliothèque

La transformation des fenêtres de la bibliothèque en portes-fenêtres est une création de LIVIERI qui a ajouté un garde-corps en serrurerie. La division verticale d'origine dessinée par GARNIER a été conservée mais les meneaux en bois ont été remplacés par des fers en T très fins peints en blanc. Cette modification perturbe non seulement la composition d'origine, mais présente un défaut d'étanchéité à l'air de la salle. Les menuiseries cintrées de la Bibliothèque étaient équipées à la fin des années 1960 de stores corbeilles. Ces derniers ont depuis été supprimés.



Certaines portes en bois ont été remplacées par des ouvrages métalliques par LIVIERI en 1965 (porte d'accès sud-est du bâtiment de la bibliothèque) et dans les années 1990 (porte nord au 1^{er} étage de la bibliothèque).

Les travaux de réhabilitation du Pavillon Henri Chrétien, menés par LIVIERI en 1964-1972, ont modifié profondément la bibliothèque. Les aménagements intérieurs de GARNIER ont disparu comme la composition magistrale d'origine, avec l'enfilade centrale. Elle se retrouve toutefois encore au niveau de l'étage.



Pour répondre au nombre exponentiellement croissant des publications, la bibliothèque conçue par GARNIER a subi d'importantes transformations : deux niveaux d'entresols ont été aménagés pour un usage de réserves, nécessitant la création d'un plancher en béton armé au niveau de l'ancienne galerie de la salle de lecture.

La création de ces espaces a modifié l'enfilade qui existait à l'origine au rez-de-chaussée : la porte nord de la bibliothèque a été condamnée et un escalier monumental a été créé pour permettre un accès direct depuis l'extérieur à la nouvelle salle de lecture aménagée au premier étage.

Les baies nord et ouest donnant sur le volume du nouvel escalier ont été bouchées. Un escalier de service et un monte-charge ont été aménagés dans l'ancien volume de la bibliothèque pour faciliter l'accès aux réserves.



Escalier de la Bibliothèque et salle de lecture de la Bibliothèque (cliché mars 2018 © Madelénat architecture)

Le volume en double hauteur de la bibliothèque dont l'effet magistral était accentué par l'éclairage zénithal des fenêtres thermales, a disparu.

Les fenêtres se retrouvent de ce fait au même niveau que la salle de lecture et ne créent plus la même atmosphère tamisée et feutrée d'origine.



(source : 1911, Jean GILETTA,
Archives historiques et collections patrimoniales de l'Observatoire de la Côte d'Azur)



Salle de lecture (clichés juin 2022 © Madelénat architecture)

La dépose de dalles de faux-plafond a permis de constater que le plafond à décors peints d'origine est toujours présent.



Il a été endommagé ponctuellement par les fixations des suspentes du faux-plafond.
La corniche périphérique est encore présente. Elle a été fortement dégradée pour la mise en place du faux-plafond et le passage des alimentations électriques.
Les consoles des poutres ont été démolies. Des traces de bûchages ont été constatées confirmant leur existence.



Un espace de manutention, ainsi qu'un laboratoire de photographie ont été aménagés au sud du bâtiment central. Une porte a été aménagée à l'emplacement de la fenêtre nord-est et des volets intérieurs ont été conçus pour occulter les deux baies ouest et sud du labo photo. Les espaces d'atelier ont été réaménagés entre 1987 et transformés en réserves en 1991. Une structure poteaux-poutres métallique autoportante et des magasins y ont été introduits (cf clichés ci-contre).

Magasins aménagés dans l'ancien labo photo de la

Bibliothèque (source : mars 2018 RL&A Paris)

En 1968, le chauffage au gaz est remplacé par un chauffage central au fioul, nécessitant l'installation d'une cuve dans les caves de l'ancien bâtiment du Directeur (pavillon sud).

DIAGNOSTIC

Le Pavillon Henri Chrétien présente aujourd'hui un état de conservation qui n'est plus acceptable, compte-tenu de son classement comme Monument Historique et de sa fonction symbolique de



bâtiment d'accueil de l'Observatoire. Le vieillissement des matériaux, fragiles et exposés aux intempéries, ainsi que les aménagements de qualité médiocre, accumulés au fil du temps, altèrent l'œuvre de Charles GARNIER.

L'Observatoire a donc lancé une première campagne de travaux en 2021 qui permet d'assurer le couvert. L'opportunité présentée par un mécénat de réhabiliter la bibliothèque s'inscrit dans cette programmation générale de restauration du monument classé.

Les intérieurs, lieu de travail mais aussi d'accueil, d'échange et de réception, sont vétustes et ont été aménagés d'une façon improvisée au fil des décennies suivant les besoins, sans égard pour les dispositions historiques.

Les décors raffinés et intimes de la salle de lecture ont disparu ou ont été dissimulés créant une ambiance quelconque, au profit sans doute du paysage extraordinaire qui se déploie à l'ouest.

La réglementation des Établissements Recevant du Public (ERP) s'impose pour le pavillon central qui abrite une bibliothèque/salle de lecture (type S) et des salles de réunions (type L) susceptibles d'accueillir du public extérieur à l'observatoire, notamment lors de visites patrimoniales.

La bibliothèque, outre sa vétusté et son mobilier hétérogène, est dans un état sanitaire satisfaisant.

Les dispositions d'origine et les décors ont été dégradés ou supprimés pour la mise en place du faux-plafond technique : percements ponctuels, buchement des consoles, recouvrement de la frise périphérique, démolitions partielles de la corniche périphérique, etc.

Les fenêtres des baies thermales n'offrent pas le confort d'été indispensable à l'usage de la salle de lecture.

Par ailleurs, et selon l'article 1.2. de l'arrêté du 8 décembre 2014, il est obligatoire de rendre accessible aux personnes handicapées le 1^{er} étage de la bibliothèque.

PARTI DE RESTAURATION

Les travaux de conservation-restauration des parties classées du bâtiment et de réhabilitation des intérieurs sont donc souhaités par l'établissement public de l'Observatoire.

Le projet de réhabilitation et de restauration de la bibliothèque s'inscrit dans une démarche globale de restauration de l'ensemble du bâtiment, prenant en compte la valeur patrimoniale des bâtiments.

Préconiser un retour complet des intérieurs à l'état d'origine GARNIER serait contraire au principe retenu d'évolutivité des intérieurs des bâtiments qui ne sont pas protégés au titre des Monuments Historiques. Certaines modifications apportées par LIVIERI dans les années 60, d'une bonne qualité et nécessitées par l'accroissement de la collection des publications, satisfont aujourd'hui le fonctionnement du centre de recherche et ne doivent pas être remises en cause.

Toutefois, le faux-plafond de la salle de lecture sera déposé pour mettre au jour le plafond d'origine. La corniche et les consoles en staff ainsi que la frise peinte périphérique seront rétablies afin de reconstituer, sinon les aménagements, l'ambiance voulue par GARNIER.

L'aménagement de bibliothèques fixes et le remplacement des dalles de moquette par du parquet permettront de recréer cette atmosphère Belle Epoque. La lumière naturelle sera tamisée par un voilage et l'éclairage artificielle sera retravaillée avec l'ajout de lustres et appliques évoquant ceux d'origine.



Les façades du bâtiment, vétustes et parfois dénaturés par des travaux peu respectueux des matériaux et des techniques anciennes, doivent être restaurés dans l'état le plus proche de la conception de GARNIER qui a justifié le classement. Chaque bâtiment du site de l'observatoire étant un élément d'un projet cohérent, synthèse de science, de poésie et d'architecture par une des plus grandes signatures du XIXème siècle.

Les travaux de restauration des façades ne font pas l'objet de la présente autorisation mais il faut garder à l'esprit que le présent projet s'inscrit dans ce parti général.

Les façades seront restaurées au plus près de l'état GARNIER que nous connaissons. Les menuiseries qui garnissaient à l'origine les fenêtres thermales seront reconstituées, dans le but, entre autres, d'améliorer le confort d'été. Le principe de porte-fenêtre avec garde-corps sera supprimé au profit d'allèges vitrées.

PROGRAMME D'OPÉRATION

Le programme de l'opération porte sur un réaménagement de la bibliothèque tel que la salle de lecture puisse également être utilisée en salle de réunion.

Pour des questions d'usage, l'entresol réalisé dans les années 60 est conservé. Les travaux ne concernent que l'étage.

Le bâtiment n'est pour le moment pas accessible au public et uniquement soumis au code du travail.

Dans l'éventualité de le rendre un jour accessible au public, les travaux intégreront également les mises aux normes accessibilité et sécurité incendie.

Les travaux porteront sur :

- Maçonnerie – plâtrerie :
 - Dépose du faux-plafond démontable de la salle de lecture
 - Reconstitution des volumes manquants de la corniche périphériques en staff
 - Reconstitution des consoles des poutres en staff
 - Édification d'une cloison en carreaux de briques pour création d'un nouveau bureau
 - Reprise ponctuelle du plafond en plâtre suite aux percements ponctuels causés par les suspentes du faux-plafond
- Menuiseries extérieures :
 - Remplacement des six portes-fenêtres métalliques de la bibliothèque par six menuiseries en bois avec allège vitrée
 - Suppression des garde-corps métalliques des porte-fenêtre de la salle de lecture
- Menuiseries intérieures – parquet – agencement :
 - Remplacement des deux portes vitrées à double vantail donnant accès à la salle de lecture par des portes en bois tierce coupe-feu 1h, finition placage chêne et moulures rapportées
 - Remplacement et création de portes PF1/2 et CF1h pour les bureaux
 - Habillage des ébrasements des portes
 - Remplacement des dalles de moquettes de la salle de lecture et de l'ancienne salle de réunion C105 par du parquet collé posé à l'anglaise.
 - Création de bibliothèques en bois comprenant des rangements fermés latéraux avec moulures rapportées



- Création d'une corniche menuisée au-dessus des bibliothèques intégrant un écran de projection motorisé
- Création de rangements bas en bois avec moulures rapportées
- Peinture :
 - Mise en peinture des faux-plafonds conservés
 - Mise en peinture des murs et cloisons
 - Mise en peinture des faces intérieures des menuiseries extérieures existantes
- Restauration de décors peints :
 - Restauration des décors du plafond de la salle de lecture
 - Reconstitution de la frise peinte périphérique
- Lustrerie :
 - Fourniture et pose de lustres suspendus
 - Fourniture et pose d'appliques lumineuses s'inspirant de lampes à gaz
- Lots techniques (électricité, SSI, VMC) :
 - Mise en œuvre d'une VMC pour la salle de lecture/salle de réunion
 - Déplacement du tableau SSI en dehors du volume de l'escalier
 - Déplacement du tableau divisionnaire en dehors du volume de l'escalier
 - Création d'une nouvelle installation électrique adaptée au projet (nouvelles alimentations, éclairage, prises, écran de télévision, etc.) et mise aux normes du réseau électrique

à Nice, le 25 juillet 2022,
Antoine MADELÉNAT, ACMH



MENTIONS LÉGALES & CONTACT

Raison sociale : MADELENAT ARCHITECTURE
Adresse : 58 rue Monsieur le Prince 75006 Paris
32, Rue de l'Hôtel des Postes, 06000 Nice

SIRET : 8 386 588 880 001
Code APE : 7111 Z
N° d'ordre : S19825
TVA : FR85838658888
Assurance MAF : 165787/B

Contact : contact@madelenat.archi
Site internet : <https://madelenat.archi/>